

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 16 décembre 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 7 décembre 2024 DATE D’AFFICHAGE : 7 décembre 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
---	--

L’an deux mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Delphine JOFFRAUD), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN (ayant pouvoir de vote au nom de Mme Estelle Hervy), Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Bernadette BROSSEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mesdames Bernadette BROSSEAU, Delphine JOFFRAUD, Estelle HERVY et Chantal LEYE,

Absents : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Yves LINGER

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Bernadette BROSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Monique TATTEVIN

Madame Anne GROLEAU a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION PREFECTORALE, SELON LE PLAN DEPARTEMENTAL DE SECURITE ROUTIERE (PDASR), POUR L’ORGANISATION D’UNE JOURNEE DE PREVENTION ROUTIERE

Dans le but de prévenir, des accidents routiers, la commission d’infraction au code de la route, les comportements dangereux mais aussi les incivilités, il est envisagé d’organiser une journée de prévention routière au sein de la commune au premier semestre 2025. Les acteurs institutionnels, associatifs ou privés mobilisés à cette occasion pourront répondre aux attentes et questionnements des riverains sur les sujets liés à la circulation routière.

Ce projet s’inscrit dans le cadre du plan départemental de sécurité routière mené par la Préfecture pour soutenir de telles actions de prévention et de sensibilisation au risque routier.

Le coût de cette journée, estimé à 4 000 €, est éligible à l’obtention d’une subvention préfectorale selon le PDASR.

Le Conseil Municipal vote à l’unanimité, la demande de subvention auprès de la Préfecture pour la réalisation de cette journée de prévention routière sans préjuger de la suite donnée à cette demande de subvention.

Reçu au contrôle de légalité
le 17/12/2024
Publié ou notifié
le 18/12/2024
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire


